



**PORTS DE
MONACO**

30, quai l'Hirondelle - BP 453 - 98011 Monaco
Tél. +377 97 77 3000 - Fax +377 97 77 3001
www.ports-monaco.com - sepm@ports-monaco.com

Déclaration de politique « Ports Propres Actifs en Biodiversité » de la Société d'Exploitation des Ports de Monaco pour les ports Hercule et de Fontvieille

Sous l'impulsion de S.A.S. le Prince Albert II de Monaco dont l'action sur le plan local et international en matière de protection de l'environnement et du développement durable est reconnue, le Conseil d'Administration de la Société d'Exploitation des Ports de Monaco s'est engagée dès le début de sa concession portuaire en 2006, dans la voie de la gestion environnementale portuaire.

Les Ports de Monaco souhaitent satisfaire leurs usagers et leurs partenaires, en devenant une référence en matière de gestion responsable et durable, de l'environnement et de la qualité, tout en s'inscrivant dans une politique d'entreprise responsable, cela dans un contexte de développement des activités commerciales.

Cette politique est mise en place pour gérer les deux ports de plaisance de la Principauté et le terminal croisières avec un souci d'éthique, d'efficacité et de transparence vis-à-vis de l'ensemble des acteurs portuaires : plaisanciers, population locale et touristes, personnel, services gouvernementaux et fournisseurs.

Grâce aux efforts effectués en matière de protection de l'Environnement, les Ports de Monaco ont obtenu, en 2011, le label « Ports Propres », renouvelé régulièrement dont dernièrement en date du 3 décembre 2019.

Les Ports de Monaco ont par ailleurs reçu le 20 juin 2018 la double certification ISO 9001 (gestion de la qualité) et 14001 (gestion environnementale).

Dans un souci de préservation perpétuelle du patrimoine naturel et de la biodiversité marine et terrestre, notre société met en place, en concertation avec le Gouvernement Princier, un programme de valorisation, de restauration écologique et de reconquête de la biodiversité.

Les Ports de Monaco souhaitent s'investir pleinement dans la protection et la préservation de l'environnement.

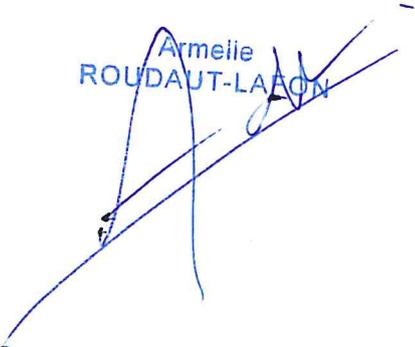
C'est la raison pour laquelle nous avons candidaté en 2020 à la certification européenne « Ports Actifs en Biodiversité » délivrée par l'AFNOR et obtenue le 16 novembre 2021, en mettant en avant les diverses actions entreprises avec la Société ECOCEAN pour l'installation de nurseries Biohut sous les pontons des ports Hercule et de Fontvieille, et avec la Direction de l'Environnement pour la préservation et la valorisation de la zone sauvage des falaises de Fontvieille et la mise en œuvre de récifs artificiels.

La réussite de cette politique de reconquête de la biodiversité n'interviendra que grâce à la sensibilisation et la responsabilité de l'ensemble du personnel et des partenaires, à la prise de conscience de tous les usagers du port, capitaines, propriétaires de navires, etc., pour la protection de l'environnement marin et terrestre afin de préserver la planète si vulnérable.

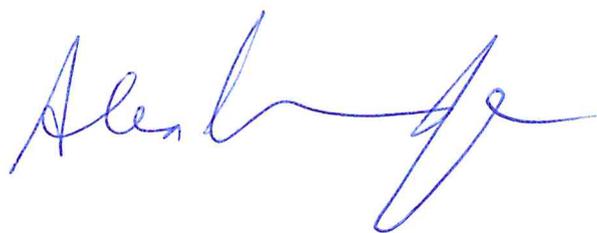
Monaco, le 4 novembre 2021

Le Directeur
des Affaires Maritimes

Armelle
ROUDAUT-LAON



Le Président Délégué,



Aleco KEUSSEOGLOU